

# La Famille Jeanneney

TPE 2007

Charlotte BOSSERT

Laure MANZONI

Anaïs SAUGEON

Classe de 1ES5.

Professeurs: B. JACQUET

C. CONUS

Lycée Louis Pergaud

BESANÇON.

Cette animation est automatique (environ 6 mn).  
Pour maîtriser le rythme, choisissez le mode manuel  
dans le menu *diaporama*, *personnaliser l'animation* de power point.  
On peut aussi intervenir avec la souris.

# Introduction

Dans le cadre d'un thème de travail de *Travaux personnels Encadrés*, « la famille », nous avons décidé d'étudier une famille importante de notre village et département. Il s'agit d'une famille de notables de Rioz, en Haute-Saône, **les Jeanneney**.

La famille s'étend sur plusieurs générations. Nous nous sommes principalement intéressées à ses membres qui ont connu **une importante carrière politique locale et nationale**. Celle-ci concerne surtout Jules et Jean-Marcel Jeanneney. Nous avons écarté de cette présentation les autres aspects de leur carrière.

- **Quels rôles les Jeanneney ont-ils eu dans l'histoire nationale et au niveau local?**
- **Quelle continuité dans l'engagement politique entre Jules et Jean-Marcel?**

# Remerciements

Nous voudrions remercier **Jean-Marcel Jeanneney** pour l'aide précieuse dont il nous a fait profiter. En effet, il a accepté très gentiment de nous écrire une longue lettre. Celle-ci, sur six pages, nous décrit précisément la vie et l'engagement politique des Jeanneney.

Sans ces informations indispensables, il nous aurait été difficile d'établir ce dossier. Nous voudrions encore une fois lui faire part de toute notre gratitude.

# sources documentaires

Nous avons utilisé quelques sites internet afin de trouver des informations nécessaires à notre TPE:

*<http://fr.wikipedia.org/wiki/Accueil>*

*<http://images.google.fr/>*

*Le géoportail pour l'image aérienne de Rioz et un extrait de carte topographique de l'IGN.*

Nous avons particulièrement utilisé :

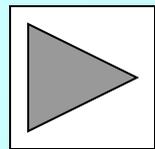
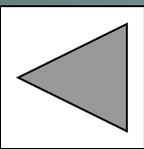
- La conférence prononcée par Jean-Marcel Jeanneney à la séance d'ouverture de l'université ouverte de Vesoul, le 25 septembre 1991.

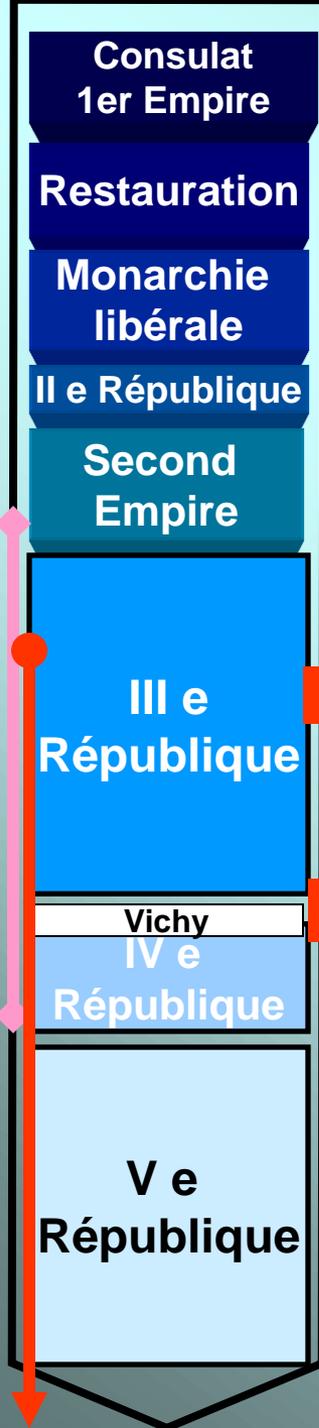
- Et surtout les pages de notes que M. Jean-Marcel Jeanneney nous a si aimablement envoyées.

# ARBRE GÉNÉALOGIQUE SIMPLIFIÉ, DE LA FAMILLE JEANNENEY

Les femmes ne sont pas représentées

**Source:** *notes de Jean-Marcel Jeanneney.*  
*Décembre 2006*

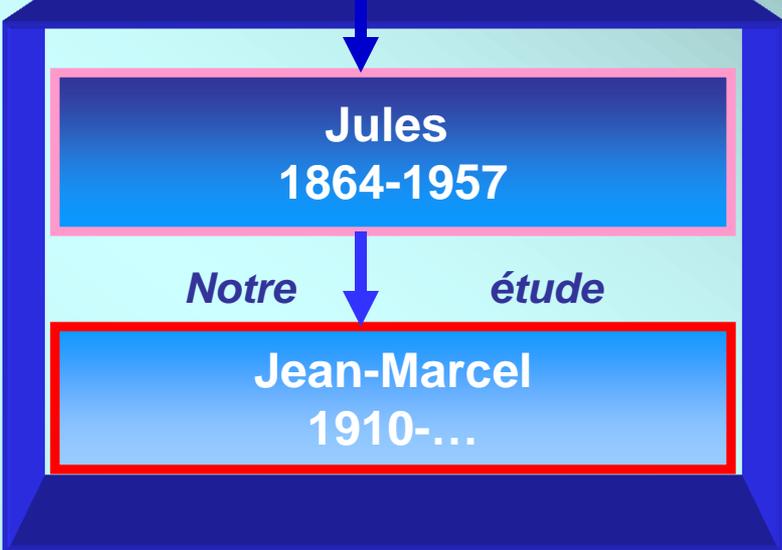




**Jean-Claude** né à Fondremans.  
 Agriculteur puis hôtelier à Besançon.  
**1802-?**

**Jean-Hubert (Victor) 1827-1891**  
 Né à Besançon.  
 Commissaire-priseur à Lunéville puis à Besançon.  
 Propriétaire à Rioz

**2 filles**



**Alfred**  
 militaire  
**1862-1911**



Jean Marcel a 22 petits- enfants et 24 arrière- petits- enfants en décembre 2006

# LES JEANNENNEY SUR TROIS GÉNÉRATIONS : l'engagement politique.



**JULES**



À partir de 1896 : Une carrière politique haut-saônoise **et** nationale

1957  
*Mort de Jules*

1864  
*Naissance de Jules*

**JEAN-MARCEL**



1958 -  
1969 :  
Une  
carrière  
Politique  
nationale

de 1967 à 1989 :  
une carrière  
politique locale

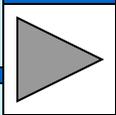
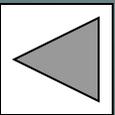
1910 : *Naissance De Jean Marcel*

1942: *Naissance de Jean Noël  
3ème des huit enfants  
de Jean - Marcel*

**JEAN-NOËL**



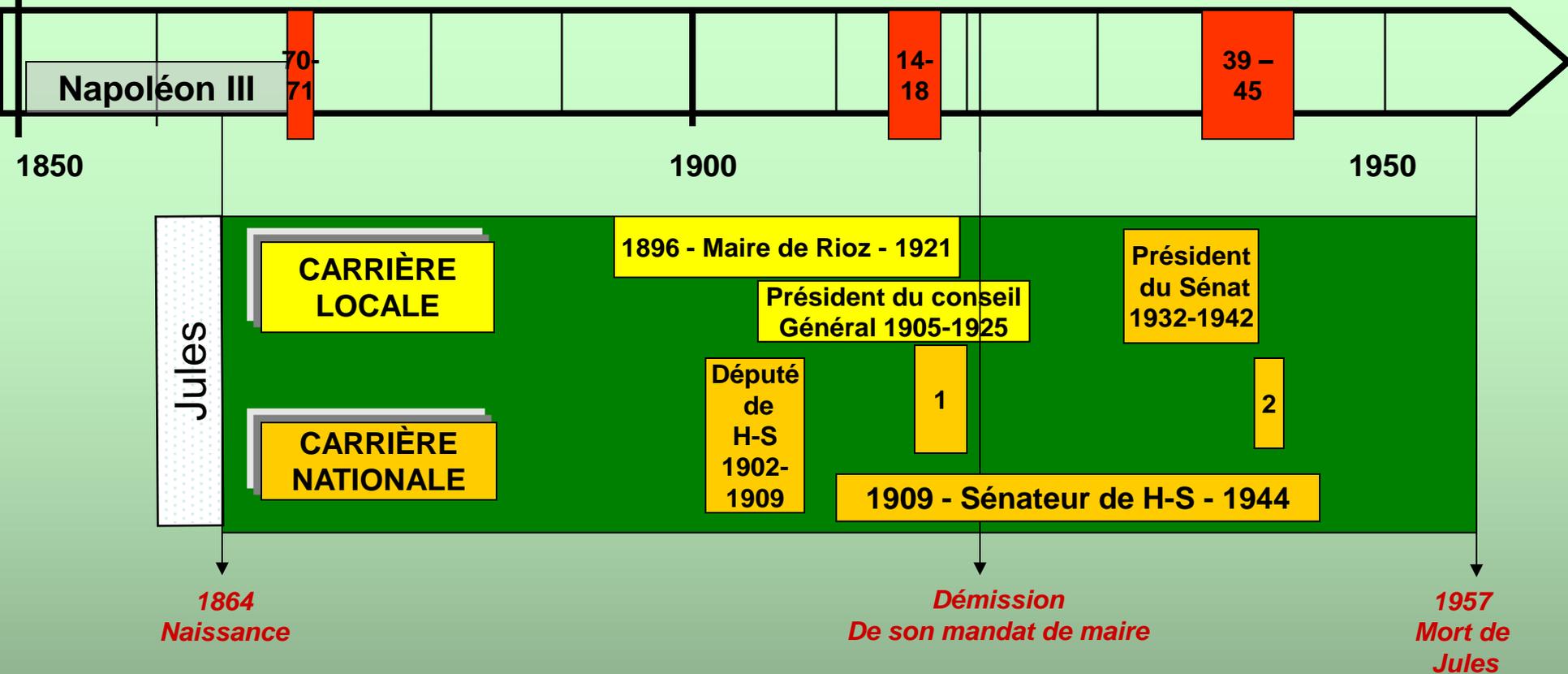
De 1992  
à 1998 :  
carrière  
politique  
régionale  
et  
nationale



# Jules Jeanneney



**Un républicain radical de la III<sup>ème</sup> république**



1. Sous-secrétaire d'État dans le Gt Clemenceau (1917-1920)

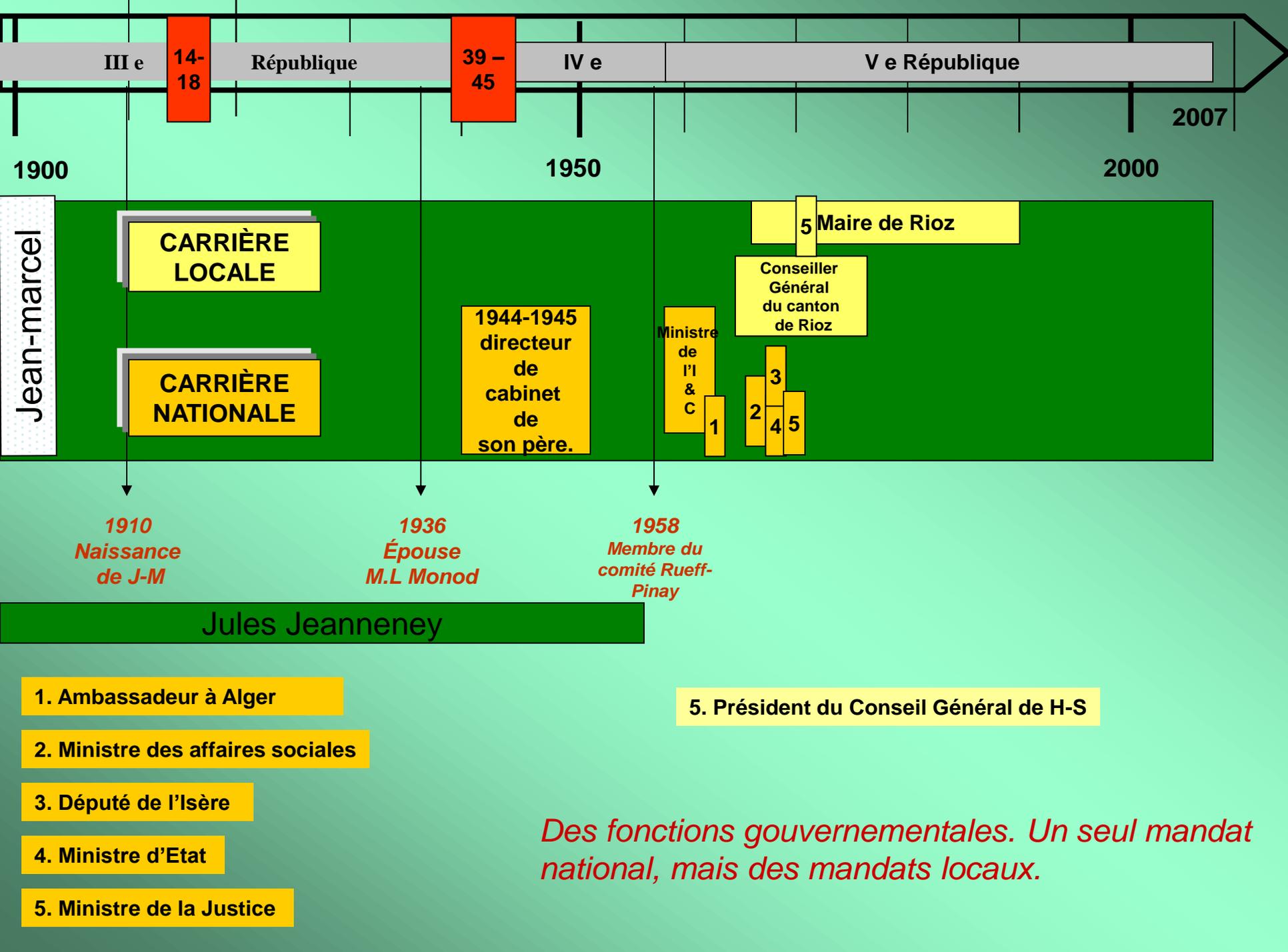
2. Ministre d'État dans le gouvernement provisoire de de Gaulle

*Plus de quarante ans de mandats électoraux*

# Jean-Marcel Jeanneney



**Un gaulliste et un élu local.**



III<sup>e</sup>

14-18

République

39 - 45

IV<sup>e</sup>

V<sup>e</sup> République

2007

1900

1950

2000

Jean-marcel

CARRIÈRE LOCALE

CARRIÈRE NATIONALE

1944-1945 directeur de cabinet de son père.

Ministre de l'I & C

Conseiller Général du canton de Rioz

5 Maire de Rioz

1910 Naissance de J-M

1936 Épouse M.L Monod

1958 Membre du comité Rueff-Pinay

Jules Jeanneney

1. Ambassadeur à Alger

2. Ministre des affaires sociales

3. Député de l'Isère

4. Ministre d'Etat

5. Ministre de la Justice

5. Président du Conseil Général de H-S

*Des fonctions gouvernementales. Un seul mandat national, mais des mandats locaux.*

## **Une certaine continuité entre Jules Jeanneney et Jean-Marcel, mais dans des contextes différents.**

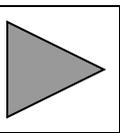
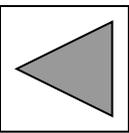
**D'abord parce que Jean-Marcel se frotte pour la première fois au monde politique en devenant directeur de cabinet de son père, dans le gouvernement provisoire de la République (GPRF) en 1944-45, avec le général de Gaulle. On peut considérer que son père lui fait connaître le monde politique de l'intérieur**

**Ensuite, parce qu'il garde une opinion politique proche de celle de son père, radical, mais dans un contexte différent. Il a pu être considéré comme gaulliste de gauche.**

**Son engagement auprès de de Gaulle a été sans faille. Estimant le gaullisme disparu avec de Gaulle, après la mort du général, il s'est rallié pendant un temps au mouvement réformateur de M. Lecanuet (centre-droit) en 1972.**

**Les différences tiennent dans la quasi-absence de mandat national pour Jean-Marcel, au contraire de son père régulièrement élu de 1902 à 1944.**

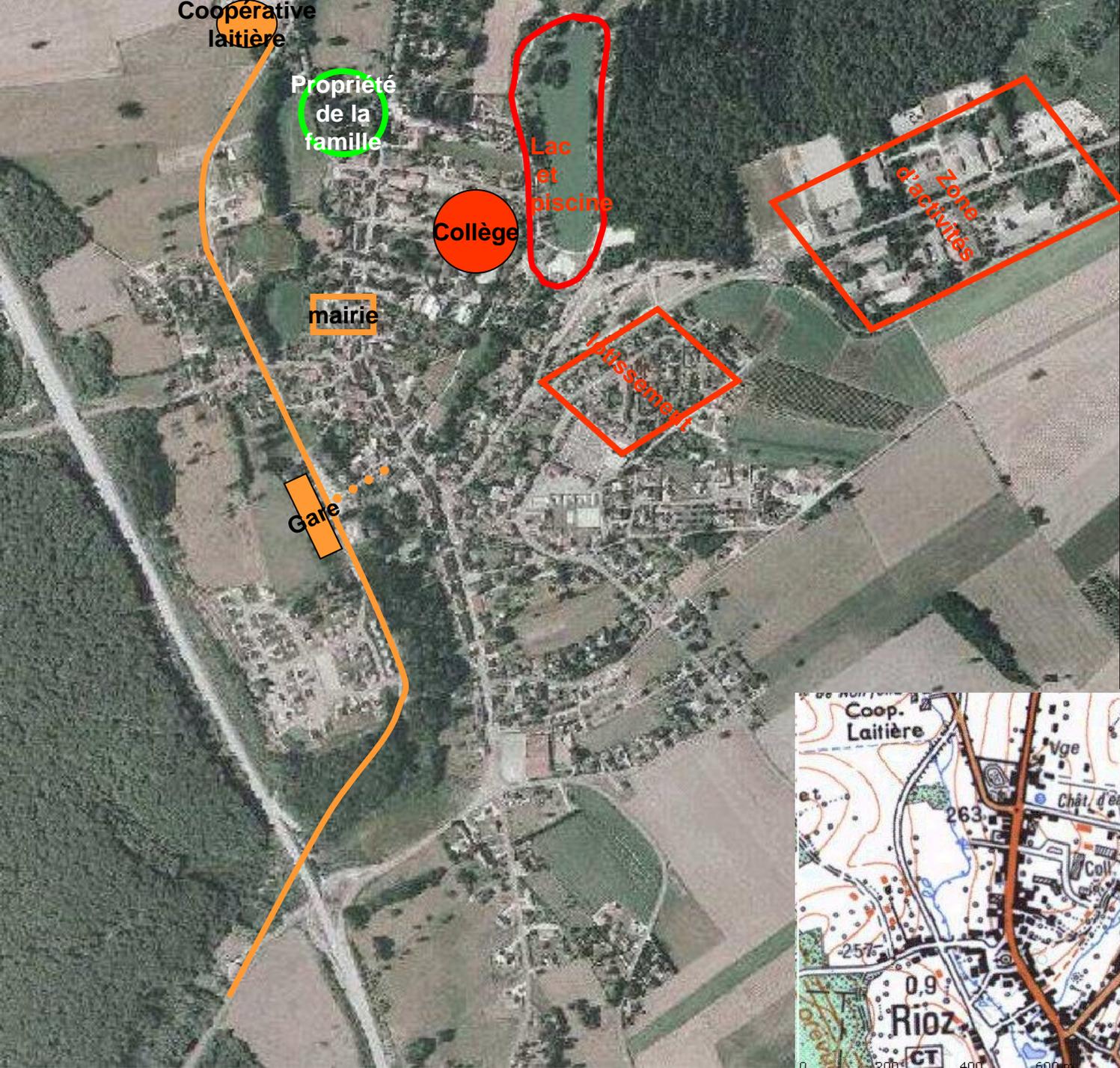
**Mais les engagements locaux durent une vingtaine d'années pour chacun.**



# Exemples de l'action locale de Jules et Jean-Marcel Jeanneney, maires de Rioz.

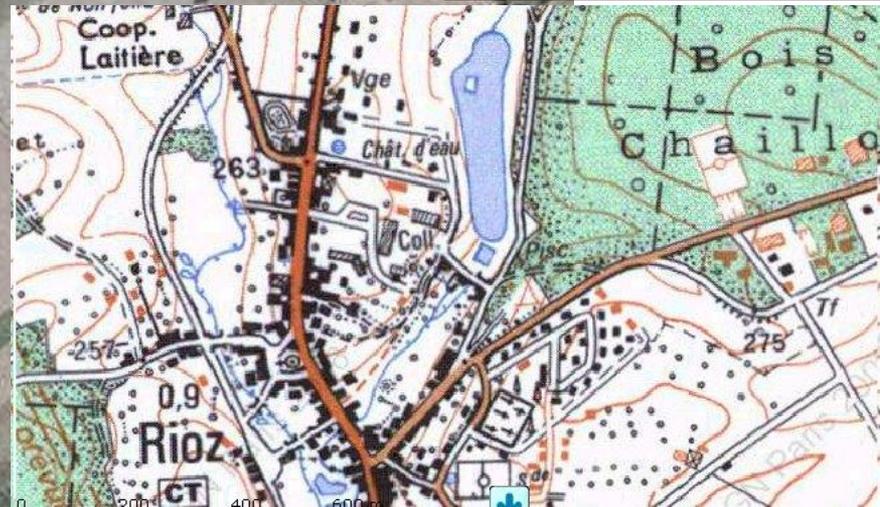


Photographie aérienne  
de l'IGN. 2003.  
Extrait du Géoportail



**Exemples de réalisations sous le mandat de Jules Jeanneney. 1896-1921**

**Exemples de réalisations sous le mandat de Jean-Marcel Jeanneney. 1967-1989**



# Une forte implication locale de l'un et de l'autre, mais des trajectoires différentes.

**Jules Jeanneney** commence par avoir des mandats locaux à Rioz et en Haute-Saône. Cela lui permet de se faire connaître dans le département.

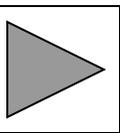
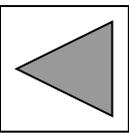
De là, il brigue des mandats nationaux de député puis de sénateur.

Il finit par renoncer à ses responsabilités locales. Il se consacre totalement à son mandat de sénateur et à sa fonction de président du sénat. Il n'assume presque pas de fonction gouvernementale

**Jean-Marcel Jeanneney** suit une trajectoire différente. Ses compétences en droit et en économie politique font qu'il est choisi pour participer au comité chargé des réformes économiques et sociales du début de la Ve République.

Son engagement pour de Gaulle et sa politique le conduit directement au gouvernement. Contrairement à son père, Jean-Marcel Jeanneney connaît donc d'abord les responsabilités au niveau gouvernemental.

Ses mandats locaux commencent fortuitement en 1967 (comme il nous l'explique dans ses notes page 4). Mais ils deviennent le cœur de son activité politique lorsque le dernier gouvernement gaulliste démissionne en juin 1969. Pour lui, les responsabilités locales sont donc venues après les responsabilités nationales.



# La maison de famille à Rioz.

Photographie : Anaïs Saugeon. Février 2007.



Jean-Marcel Jeanneney

l'adresse et le N° de téléphone  
ont été effacés

14 décembre 2006

Mademoiselle,

Ma fille Laurence vient de me transmettre la lettre que vous  
lui avez écrite concernant le projet que vous avez établi  
avec deux de vos camarades sur notre connaissance l'histoire de  
ma famille.

Elle a peur, à juste titre, que'étant fort occupée, alors que j'ai peu  
de temps libre, il était préférable que ce soit moi qui réponde  
à votre questionnaire.

Je le ferai au cours des jours qui viennent.

D'ici là, je vous prie de m'indiquer le numéro de  
téléphone où je pourrais vous joindre pour le cas où j'aurais quelques  
précisions à vous demander au sujet de vos questions.

Avec mes encouragements amicaux

Jeanneney

À Anais  
Sargeon

# Lettre de Jean-Marcel Jeanneney

**Une première réponse à notre  
lettre envoyée début décembre.**

En plus d'une réponse rapide,  
Jean-Marcel Jeanneney  
s'est montré très aimable envers nous.

Mesdemoiselles,

Pour répondre à certaines de vos questions au sujet de « la famille Jeanneney », j'ai cru bon d'établir une note de cinq pages, que vous trouverez ci-incluse. Je l'ai faite d'autant plus volontiers que j'ai pensé qu'elle pourrait intéresser aussi mes enfants et petits enfants.

Je pense que vous y trouverez réponses à beaucoup des questions que vous avez posées, bien que je ne me sois pas limité à cela. Je vous laisse le soin d'en tirer parti à votre gré. Toutefois il me semble, en vous relisant et en me relisant, utile d'y ajouter pour vous quelques indications, d'ordres divers, que cette note ne comporte pas.

1° Le rôle de mon père comme maire de Rioz n'y apparaît pas. Voici donc quelques indications à ce sujet., que l'on trouve dans les délibérations du conseil municipal d'alors. Ce fut d'abord, après son élection comme maire, de mettre en meilleur état les bâtiments communaux, dont l'entretien avait été négligé. Puis de réaliser certains équipements : en 1889 de mettre en place une balance publique et de relier Rioz à un réseau téléphonique, en 1904 de doter Rioz de l'électricité, ce dont presque aucune commune rurale ne disposait alors, de mener avec le département de longues négociations qui aboutirent en 1910 à la création d'un chemin de fer vicinal reliant Rioz à Vesoul et à Besançon, de provoquer la même année la création d'une coopérative laitière pour la fabrication du beurre. Mon père eut aussi à appliquer à Rioz de 1905 à 1907 la loi de séparation des églises et de l'Etat. Il le fit avec fermeté, mais sans provoquer de conflit majeur.

(Ce que j'ai fait comme maire est sommairement indiqué dans l'aperçu joint, je n'y reviens, donc pas)

2° La maison que je possède à Rioz, que j'ai reconstruite en 1952 sur les fondations de celle qui avait été incendiée par les Allemands en 1944, est beaucoup mieux qu'un « pied à terre ». Elle constitue, avec ses arbres plus que centenaires, un socle familial, où chaque année la plupart des mes enfants et nombre de petits enfants se rassemblent pendant l'été.

Ma fille Laurence, à qui vous avez écrit, qui a été pendant douze ans conseillère municipale de Rioz après que j'eus cessé d'en être le maire, possède une maison de campagne à Rioz, qui est contiguë de ma propriété, ce qui renforce cette constellation familiale.

3° La famille Jeanneney est très unie. Nos enfants parisiens viennent nous voir fréquemment et Sylviane, qui habite près de Clermont-Ferrand, chaque fois qu'elle a à faire à Paris, ce qui se produit plusieurs fois par mois.

4° Ce n'est pas moi qui ai proposé que le collège de Rioz porte le nom de Jules Jeanneney. Ce fut le général Bétant, maire de Voray, qui était président du syndicat intercommunal du collège, qui l'a voulu, car il avait une grande admiration pour mon père. Mais je ne cache pas que cela m'a fait plaisir

Par contre j'avoue volontiers que c'est moi qui, étant maire de Rioz, ai proposé au Conseil municipal que le nom de Jules Jeanneney soit donné à l'avenue conduisant à la place de l'ancienne gare, car c'est lui qui, comme maire, avait fait décider, en 1910, la création de cette avenue. Le conseil a adopté ma proposition, comme d'ailleurs, dans la même séance, la dénomination des rues de Rioz par un vote à bulletins secrets.

Bien cordialement  
à vos trois

Jeanneney

## Seconde lettre de Jean-Marcel : réponse à notre questionnaire.

L'activité politique locale de Jules Jeanneney



décembre 2006

## Aperçu de l'histoire de la famille Jeanneney

par Jean- Marcel Jeanneney

La famille Jeanneney est originaire de Fondremand, où mon arrière grand-père Jean- Claude était né le 9 floréal an X ( 21 avril 1802)). Il y était agriculteur, mais lorsque ses trois enfants furent grands, devenu veuf, il alla s'installer à Besançon, comme hôtelier, rue Battant, aidé de ses deux filles. Son fils Jean-Hubert, dit Victor, qui est mon grand père, né en 1827, y fit des études de capacité en droit, acheta à Lunéville une charge de commissaire-priseur, se maria en Lorraine, à Azerailles, avec la fille d'un riche agriculteur, Marie Hellé, puis, revenu à Besançon comme commissaire-priseur, y eut deux fils, Alfred, né en 1862, qui mourut en 1911 alors qu'il était commandant d'un bataillon de chausseurs dans les Vosges, et Jules Emile, mon père, né le 4 juillet 1864

### *Jules Jeanneney*

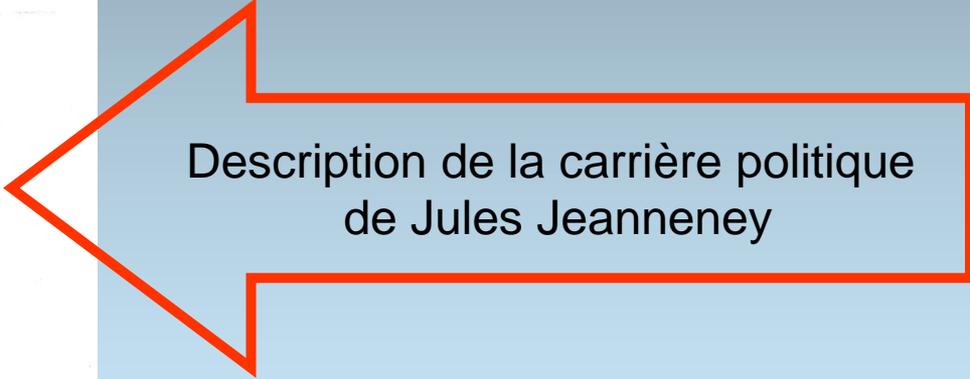
Jules Jeanneney eut le malheur de perdre sa mère, morte d'une fièvre typhoïde alors qu'il avait deux ans. Sa jeunesse en fut assombrie. Il n'en fit pas moins de brillantes études secondaires à Besançon. A la suite de la classe de philosophie, rompant avec le catholicisme de son père, il devint ouvertement agnostique, tout en demeurant respectueux de toute croyance religieuse sincère. Il poursuivit ses études à la faculté de Dijon, où il obtint une licence en droit, puis à la faculté de Paris où il soutint en 1889 une thèse de doctorat portant en droit romain sur « Le pacte commissaire dans la vente » et en droit français sur « du Crédit agricole mobilier ». Inscrit au barreau de la Cour d'appel de Paris, il fut classé second au prestigieux concours des secrétaires du stage.

Son père avait acheté à Rioz un gros bâtiment de ferme dans le nord du village et avait fait construire à côté, en 1883, une maison de maître. Il y mourut en 1891. Jules et Alfred décidèrent de conserver cette propriété indivise comme maison de campagne. Ils y venaient souvent.

En 1896 la municipalité sortante, vieille et inerte, était déconsidérée. A la demande d'une opposition de gauche, Jules Jeanneney accepta de prendre la tête d'une liste, dont neuf membres sur dix furent élus, et il devint maire. Il n'avait alors que trente et un an. Du jamais vu en Haute-Saône ! Il habitait Paris, où il exerçait brillamment sa profession d'avocat. Mais il avait pris soin de faire élire à ses côtés un adjoint dévoué et compétent, et il vint plus fréquemment à Rioz. Il demeura maire de Rioz pendant 23 ans, jusqu'en 1919.

Jules Jeanneney épousa en 1909 Lucie Jozon, dont la famille avait été républicaine dès le Second Empire. Elle et son père, polytechnicien, ingénieur général des Ponts et Chaussée, étaient eux-mêmes agnostiques.

Elle me donna naissance en novembre 1910 à Paris. Au grand regret de mes parents, je fus leur unique enfant.



Description de la carrière politique  
de Jules Jeanneney

La carrière politique nationale de Jules Jeanneney s'échelonna sur quarante trois ans.

Elu député en 1902 dans l'arrondissement de Vesoul, contre un député sortant de droite, réélu en 1906, élu sénateur en 1909, il fut sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil et à la Guerre dans le gouvernement Clemenceau – le gouvernement de la victoire – de novembre 1917 à janvier 1920. Il fut Président du Sénat de 1932 à 1942 et eut à présider à Vichy, le 10 juillet 1940, l'affreuse séance de l'Assemblée nationale qui donna au Maréchal Pétain les pleins pouvoirs.

Il reçut en août 1942 une lettre du général de Gaulle, expédiée de Londres par un messenger clandestin, lui demandant ce qu'il conviendrait, selon lui, de faire en France si elle était un jour libérée. Il lui répondit, par la même voie en lui envoyant une longue et très précise consultation, où il lui disait la confiance qu'il lui portait.

Mon père s'étant, après la dissolution des bureaux des Assemblées par Pétain à la fin d'août 1942, réfugié avec ma mère à Grenoble, je le tenais au courant des sentiments et des espoirs de mouvements de Résistance avec lesquels j'étais en contact. Etant résolument hostile au Gouvernement de Vichy et ne le cachant pas, il risquait fortement d'être arrêté. Aussi, quelques jours avant le débarquement allié en Normandie, je l'ammenai, sur indication du chef départemental de l'armée secrète, ainsi que ma mère, ma femme et mes enfants, se cacher à la campagne dans un hameau à peu près sûr.

Appelé, dès la Libération de Paris, par de Gaulle, qui envoya un avion le chercher à Grenoble, Jules Jeanneney fut, du 9 septembre 1944 à novembre 1945, ministre d'Etat dans le gouvernement provisoire. Il y fut notamment chargé de d'organiser les étapes institutionnelles d'un retour à un système de gouvernement démocratique et assura en outre l'intérim de De Gaulle quand celui-ci se rendait hors de France. Puis, lorsqu'une Assemblée constituante eut été élue, il se retira de toute vie politique. Il avait alors quatre-vingt un ans. Demeuré à Paris, il suivait avec attention et souvent avec inquiétude, par la presse et la radio, les événements de la IVème République.

En 1947 sa chère épouse Lucie mourut. Mais de 1953 à 1956, il eut encore la joie de revenir l'été à Rioz, auprès de moi, de ma femme et de nos enfants dans la maison reconstruite au lieu et place de celle qui avait été incendiée par les Allemands en juillet 1944.

Il mourut à Paris en avril 1957. Il fut enterré au cimetière de Rioz, après des obsèques civiles, dans le caveau où l'avaient été son père, son frère et sa femme.

#### *Jean-Marcel Jeanneney*

Né à Paris en novembre 1910, j'y fis toutes mes études, mais de 1911 à 1939 je passai toutes mes vacances à Rioz.

Je fut licencié ès lettres en 1930, licencié en droit en 1931, lauréat de l'Ecole libre des sciences politiques en 1932.

Le 26 mars 1936, j'épousai Marie-Laure Monod, fille d'un médecin spécialiste du cancer à l'Institut Curie, de famille protestante, mais détachée de toute religion.

Docteur en droit en juin 1936, je fus reçu au concours d'agrégation de sciences économiques en décembre de la même année et nommé, à dater du 1<sup>er</sup> janvier 1937, professeur d'économie politique à la faculté de Grenoble.

Le 2 septembre 1939 je fus mobilisé comme lieutenant de chasseurs alpins dans la 47<sup>ème</sup> demi-brigade. Celle-ci fut, pendant la « drôle de guerre », chargée de surveiller dans les Alpes la frontière italienne entre la Suisse et Briançon. Ce fut

**Description de la carrière et de la vie politique de Jean-Marcel**

seulement après la déclaration de guerre de l'Italie à la France, le 10 juin 1940, et jusqu'à l'armistice du 25 juin que cette demi-brigade dut combattre, avec l'appui d'une artillerie de montagne, pour contenir les attaques italiennes à la frontière.

Démobilisé le 6 août 1940, je repris dès la rentrée universitaire mes cours à la faculté de Grenoble et je les assurai ensuite continûment jusqu'en juin 1944.

Lorsque mon père fut ministre d'Etat dans le gouvernement provisoire du général de Gaulle, je fus son directeur de cabinet. Notre grande intimité fit que je fus alors associé étroitement à sa tâche lourde et passionnante. Cela m'initia quelque peu aux difficultés de l'art de gouverner.

Dès la fin du gouvernement provisoire, je retournai à Grenoble avec femme et enfants. J'y enseignai à la faculté de janvier 1946 à juin 1952. En octobre 1947 mes collègues m'élirent doyen ; j'étais alors le plus jeune de France. Cette expérience de l'administration d'une faculté me fut utile lorsque j'eus des fonctions gouvernementales.

En 1951 les professeurs de la faculté de droit de Paris m'y élirent dans une chaire de doctorat et j'y fus installé en janvier 1952. La tradition voulait que dans une telle chaire, on traitât chaque année un sujet différent : je m'y suis volontiers conformé. D'autant mieux que dès mon arrivée à Paris, j'avais été nommé à la direction d'un institut de recherche économique créé naguère par mon maître Charles Rist, ce qui me facilitait la préparation de mes cours.

En octobre 1958 je fus l'un des dix membres d'un Comité chargé par le ministre des Finances d'établir un programme de réformes économiques et financières à l'intention du gouvernement que le général de Gaulle formerait quand il aurait été élu Président de la République. Quand cela advint, je fus nommé, en janvier 1959, ministre de l'Industrie et du Commerce, avec comme Premier ministre était Michel Debré. Je le demeurai jusqu'en avril 1962.

Au tout début de juillet 1962, au lendemain de l'indépendance de l'Algérie, Gaulle me nomma ambassadeur et haut-représentant de la France à Alger. Je vis alors pendant deux mois un pays en état d'anarchie, puis son retour à un certain ordre. Quand je mis volontairement fin à cette ambassade en janvier 1963 le calme y régnait. Je repris alors à Paris mon enseignement à la faculté.

En janvier 1966, après son élection à la Présidence de la République au suffrage universel, de Gaulle me nomma ministre des Affaires sociales, avec mission de fusionner deux ministères, ceux du Travail et de la Santé, dans un gouvernement dont Georges Pompidou était le Premier ministre. Je restai à ce poste jusqu'au 1er juin 1968 et y ai connu les graves troubles du mois de mai. Lorsque l'Assemblée nationale eut été dissoute, n'étant plus membre du gouvernement, je me présentai à Grenoble et y fus élu député.

Je dus bientôt laisser mon siège à mon suppléant, car le 10 juillet, dans le gouvernement de Maurice Couve de Murville, de Gaulle me nomma ministre d'Etat. J'étais placé sous son autorité directe pour mettre en œuvre des réformes qu'il avait à cœur depuis longtemps : faire représenter les « forces vives » de la nation au Sénat et dans des conseils régionaux et donner aux régions la maîtrise des investissements et équipements publics. Cet audacieux projet s'accordait à des idées que j'avais de longue date. J'eus à le rédiger, mais de Gaulle le relut et corrigea jusqu'en certains de ses détails. Il devait être soumis à référendum. Il ne pouvait manquer de heurter beaucoup d'habitudes et d'intérêts.

## Jean-Marcel continue la description de sa carrière politique.

De Gaulle mit son maintien à la tête de l'Etat dans la balance, mais son poids dans l'opinion avait été diminué avec le temps. Le 27 avril 1969, le projet de loi fut rejeté par 53,8 % des voix. De Gaulle mit fin à son mandat dès le lendemain matin.

En vertu de la Constitution, le président du Sénat, Alain Poher devint Président de la République par intérim. Mais dans l'attente de l'élection d'un nouveau Président de la République, il n'avait pas le pouvoir de renvoyer le gouvernement que de Gaulle avait nommé. Couve de Murville et ses ministres décidèrent de rester en place, pour veiller au grain. Toutefois René Capitant, ministre de la Justice, ayant préféré démissionner, je fus nommé, très provisoirement, à sa place. Dès que Georges Pompidou eut été élu président le 15 juin 1969, le gouvernement dont j'étais membre démissionna.

Depuis lors je n'ai plus jamais eu de rôle politique national.

En avril 1967 j'étais devenu maire à Rioz de façon imprévue. Le maire en place étant décédé, une élection partielle d'un conseiller municipal était devenue nécessaire avant l'élection du nouveau maire. Je me présentai pour éviter qu'à cette occasion le futur maire tombe sous la coupe du parti communiste, le chef de ce parti à Rioz, inéligible, ayant provoqué la candidature de sa femme. Je fus élu, rendant ainsi une majorité d'une voix aux conseillers précédemment minoritaires. Cinq jours plus tard, je fus élu maire. Je fus réélu constamment, jusqu'à ce que, en 1989, âgé de soixante-dix neuf ans, je ne me représente pas.

Au cours de ces vingt-deux ans de mandat, un plan d'occupation des sols a été établi, de nombreux équipements, notamment de loisirs, réalisés, trois rues nouvelles ouvertes, trois lotissements pour habitations et un lotissement industriel créés. J'ai restructuré et agrandi la mairie. J'ai provoqué la construction à Rioz d'un collège d'enseignement secondaire par un syndicat intercommunal. La commune, qui avait moins de 700 habitants en 1967, en comptait près de 900 en 1989.

Conseiller général de la Haute-Saône, élu par le canton de Rioz de 1965 à 1976, j'ai été élu président du Conseil général en 1970, mais j'ai démissionné de cette présidence en 1971, à la suite d'un désaccord de principe avec la majorité qui m'avait élu.

J'avais repris mon enseignement à l'Université dès 1970. Ayant atteint en 1980 une limite d'âge tardive, j'eus encore une retraite très active. Car le moyen me fut aussitôt donné de créer, dans le cadre de la Fondation nationale des sciences politiques, l'Observatoire français des conjonctures économiques. Je le présidai et dirigeai pendant neuf ans. Ses publications font autorité.

Au cours de ces années-là, et jusqu'aujourd'hui, je n'ai cessé d'écrire des articles et des livres.

#### *Les descendants.*

Notre couple a eu huit enfants, dont les naissances s'échelonnent de décembre 1936 à juin 1958.

Le malheur a été qu'un petit Claude, né en mai 1947, soit emporté par une encéphalite foudroyante en janvier 1948.

Les sept autres ont fait de brillantes études, sans doute parce qu'ayant hérité de part et d'autres de gènes favorables, certainement grâce au rôle éducatif de leur mère, qui, licenciée en droit et avocate à Paris, a renoncé à exercer ce métier à Grenoble pour veiller à leur éducation. Tous poursuivent aujourd'hui de belles carrières.

**Après avoir décrit sa vie politique, Jean-Marcel nous présente sa descendance et explique ce que ses fils et filles font dans la vie.**

**Les enfants de Jean- Marcel.**

Delphine, née à Paris en 1936, docteur en médecine, est biologiste. Elle a effectué ses recherches à l'hôpital Necker, puis à l'Institut Pasteur, pour lesquelles elle a reçu un prix aux Etats-Unis. Elle a eu quatre enfants et a dix petits enfants.

Sylviane, née à Grenoble en avril 1938, est économiste, professeur à l'université d'Auvergne à Clermont-Ferrand, spécialiste reconnue des politiques monétaires et des problèmes des pays en développement. Elle a été présidente de l'Association française des économistes. Avec son mari, lui aussi professeur à Clermont-Ferrand, et expert international des problèmes du tiers-monde, elle y a créé le CERDI, important centre de recherche sur les relations internationales. Elle a été membre du Conseil d'analyse économique auprès du Premier ministre. Elle a eu quatre enfants et a six petits enfants.

**Jean-Noël**, né à Grenoble en avril 1942, a été élève de l'Ecole normale supérieure. Il est agrégé d'histoire et docteur ès lettres. Il est professeur d'histoire contemporaine à l'Institut d'études politiques de Paris depuis 1977. Il a été président directeur général de Radio-France et de Radio-France international, président de la Mission du Bicentenaire de la Révolution française, secrétaire d'Etat au Commerce extérieur, puis à la Communication sous la seconde présidence de François Mitterrand, conseiller régional de Franche-Comté de 1992 à 1998. Il est président de la Bibliothèque nationale de France depuis 2002. Il a deux fils.

Laurence, née à Grenoble le 8 janvier 1944, est diplômée de l'Ecole nationale des langues orientales et docteur en histoire. Elle a occupé divers emplois de direction au CNRS et au ministère de l'Education nationale, a été secrétaire générale de la recherche de la Régie Renault. Elle est depuis 1998 administratrice générale du Conservatoire national des Arts et métiers. Elle a quatre enfants et sept petits enfants.

Brigitte, née à Grenoble le 4 janvier 1949, a été élève de l'Ecole normale supérieure. Agrégée d'histoire, diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris, elle a été assistante en histoire économique à l'université d'Alger, puis élève de l'Ecole nationale d'administration. Membre de l'inspection générale des affaires sociales, elle a été secrétaire générale du Musée d'Orsay, administratrice générale du musée du Louvre, conseillère technique pour la culture au cabinet de Lionel Jospin Premier ministre, directrice générale de l'action sociale, de l'enfance et de la santé à la Ville de Paris. Elle est actuellement directrice de l'inspection des services de la mairie de Paris. Elle a trois enfants et un petit-fils.

Pierre-Alain, né le 3 juillet 1952 à Paris, a été élève de l'Ecole nationale d'administration. Auditeur, puis maître des requêtes et commissaire du gouvernement au Conseil d'Etat, il a été ensuite directeur des équipements de la Région d'Ile de France, directeur général adjoint de la RATP, délégué général aux affaires européennes d'Air France, directeur général de l'Autorité de régulation des télécommunications. Conseiller d'Etat en disponibilité, il est maintenant membre d'un cabinet d'avocat. Il a deux enfants.

Natalie, née le 19 juin 1958 à Paris, est architecte DPLG. Elle dirige une agence d'architecture à Paris. Elle a trois enfants.

- Nous nous sommes interrogées sur la continuité ou non entre les carrières de Jean-Marcel Jeanneney et celle de son fils **Jean-Noël**.
- Nous avons fait cette supposition: Jean-Noël préfère le travail de chercheur, d'historien et d'écrivain. Il accepte les responsabilités publiques en rapport avec ses compétences, mais ne semble pas souhaiter se représenter aux suffrages des haut-saônois. Son passage au Conseil Régional en 1992-98 fut, jusqu'à présent, son seul mandat.
- Actuellement (2006), ses responsabilités à la Bibliothèque nationale de France en font un personnage de premier plan.

